

**ACCIDENT**  
***survenu à l'ULM identifié 95-JE***

<b>Evénement :</b>	blessures par hélice au sol.
<b>Cause probable :</b>	manipulation inadéquate lors du démarrage.

**Conséquences et dommages :** pilote blessé.

**Aéronef :** parachute motorisé : voile Paratech P 41, moteur Réflex 14 ch.

**Date et heure :** lundi 27 janvier 1997 à 16 h 30.

**Exploitant :** privé.

**Lieu :** AD Persan (95).

**Nature du vol :** local.

**Personnes à bord :** pilote.

**Titres et expérience :** pilote 33 ans, UL d'octobre 1996, 10 heures de vol dont 1 h 20 sur type dans les trois mois précédents.

**Conditions météorologiques :** non contributives à l'accident.

### **Circonstances**

A l'issue d'un vol local de 20 minutes, le pilote s'apprête à ranger son matériel. Pour cela, il sépare la voile de l'ensemble moteur puis démarre le moteur afin de vider l'essence restant dans le carburateur. De la main gauche, il tient le haut du châssis du moteur pendant qu'il actionne le lanceur manuel de la main droite. Sa main gauche glisse et entre en contact avec l'hélice, ce qui provoque une fracture ouverte de la main.

Immédiatement après l'atterrissement, il avait retiré ses gants antidérapants. De plus, il ne possédait que peu d'expérience sur ce type de paramoteur et a pu être surpris par les vibrations qui ont suivi le démarrage du moteur.

Note : cet événement n'est pas à proprement parler un événement aérien (voir définition page 2). Il fait néanmoins l'objet d'une fiche bulletin du fait de son caractère pédagogique.